

CACES® CHARIOTS AUTOMOTEURS (R489)

PUBLIC



TOUTE PERSONNE AMENÉE
À CONDUIRE UN ENGIN DE MANUTENTION
DANS LE CADRE DE SON ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE.



OBJECTIFS

CONDUIRE LES CHARIOTS ÉLEVATEURS EN SÉCURITÉ.
OBTENIR LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE EN
SÉCURITÉ (CACES®) SELON LA RECOMMANDATION R489
DE LA CNAM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

LA PROPOSITION DE FORMATION EST FAITE DANS LES
DIX JOURS OUVRÉS SUIVANT LA DEMANDE DU CLIENT.

UNE FORMATION PRÉVUE PAR MOIS DE SEPTEMBRE
À JUIN. (PLANNING PRÉVISIONNEL DISPONIBLE SUR DEMANDE
OU VOIR DATES DE FORMATION SUR LE DEVIS).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

LA FORMATION THÉORIQUE SE FAIT EN SALLE GRÂCE À
UN SUPPORT VIDÉO-PROJETÉ ET DES LIVRETS "STAGIAIRE".

LA FORMATION PRATIQUE CONSISTE À UTILISER LES
CHARIOTS ÉLEVATEURS EN CONDITIONS DE TRAVAIL
C'EST-À-DIRE SUR DES ACTIVITÉS PROCHES OU SIMULANT
CELLES RENCONTRÉES PAR LES STAGIAIRES.

CES SÉQUENCES PRATIQUES SONT ENTRECOUPÉES DE
REMÉDIATION PRATIQUES ET/OU THÉORIQUES.

PRÉREQUIS

18 ANS MINIMUM.
SAVOIR LIRE, ÉCRIRE ET COMPTER.
PAS DE CONTRE-INDICATIONS
MÉDICALES.

VALIDATION

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
D'APTITUDE À LA CONDUITE EN
SÉCURITÉ (CACES®) SELON LA
RECOMMANDATION R489 DE LA
CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE
MALADIE (DATE D'ENREGISTREMENT :
2 MARS 2020) (VALIDITÉ : 5 ANS)

#LA CATÉGORIE 1A EST INSCRITE AU RÉPERTOIRE
SPÉCIFIQUE SOUS LE NUMÉRO RS6866

#LA CATÉGORIE 1B EST INSCRITE AU RÉPERTOIRE
SPÉCIFIQUE SOUS LE NUMÉRO RS6867

#LA CATÉGORIE 3 EST INSCRITE AU RÉPERTOIRE
SPÉCIFIQUE SOUS LE NUMÉRO RS6869

#LA CATÉGORIE 5 EST INSCRITE AU RÉPERTOIRE
SPÉCIFIQUE SOUS LE NUMÉRO RS6870

#LA CATÉGORIE 7 EST INSCRITE AU RÉPERTOIRE
SPÉCIFIQUE SOUS LE NUMÉRO RS6873

DÉBOUCHÉS

CARISTE
PRÉPARATEUR DE COMMANDES
MANUTENTIONNAIRE



INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ



PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CONSTRUCTEUR / DE L'EMPLOYEUR (CONFORMITÉ DU MATÉRIEL, NOTICE D'INSTRUCTIONS, FORMATION, AUTORISATION DE CONDUITE, APTITUDE MÉDICALE, VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES, VÉRIFICATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL...),

DISPOSITIF CACES® (RÔLE DE L'ASSURANCE MALADIE, RECOMMANDATION...),

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CONDUCTEUR (DEVOIR D'ALERTE, DROIT DE RETRAIT...),

CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS ACTEURS INTERNES ET EXTERNES EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS CONCERNÉS.

TECHNOLOGIE DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

LES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉNERGIE DES CHARIOTS, NATURE ET IDENTIFICATION,

TERMINOLOGIE ET CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES (HAUTEUR, PORTÉE, CAPACITÉ),

IDENTIFICATION, RÔLE ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS COMPOSANTS ET MÉCANISMES, NOTAMMENT DE TRANSLATION ET D'ÉLEVATION,

IDENTIFICATION, RÔLE ET PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS ORGANES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ - RISQUES LIÉS À LA NEUTRALISATION DE CES DISPOSITIFS,

DISPOSITIFS S'OPPOSANT À L'ÉJECTION DU CONDUCTEUR EN CAS DE RENVERSEMENT OU DE BASCULEMENT (CEINTURE, PORTILLON, PORTE...),

ÉQUIPEMENTS INTERCHANGEABLES DISPONIBLES POUR LES CHARIOTS INDUSTRIELS, LEURS UTILISATIONS POSSIBLES,

MODES DE TRANSMISSION ET DE DIRECTION EXISTANTS SUR LES CHARIOTS, SAVOIR LES IDENTIFIER ET EN DÉDUIRE LES PARTICULARITÉS DE CONDUITE QUI EN DÉCOULENT,

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET TECHNOLOGIE DES MOTEURS THERMIQUES DES CHARIOTS (CONNAISSANCES DE BASE : FONCTION DU CARBURANT, DU LUBRIFIANT, DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT...),

UTILISATION DES BATTERIES DE TRACTION DES CHARIOTS ÉLECTRIQUES, NÉCESSITÉ ET FRÉQUENCE DE LA CHARGE EN FONCTION DE LEURS CARACTÉRISTIQUES.

LES PRINCIPAUX TYPES DE CHARIOTS DE MANUTENTION - LES CATÉGORIES DE CACES®

CARACTÉRISTIQUES ET SPÉCIFICITÉS DES DIFFÉRENTES TYPES DE CHARIOTS DE MANUTENTION :

- CHARIOTS À CONDUCTEUR PORTÉ CONCERNÉS PAR LA RECOMMANDATION R.489,
- CHARIOTS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT CONCERNÉS PAR LES RECOMMANDATIONS R.485 ET R.366,
- CHARIOTS TOUT-TERRAIN CONCERNÉS PAR LA RECOMMANDATION R.482,
- AUTRES CHARIOTS DE MANUTENTION, CATÉGORIES DE CACES® R.489 POUR LES CHARIOTS INDUSTRIELS À CONDUCTEUR PORTÉ.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE PHYSIQUE

ÉVALUATION DE LA MASSE ET DE LA POSITION DU CENTRE DE GRAVITÉ DES CHARGES HABITUELLEMENT MANUTENTIONNÉES, SELON LE LIEU ET L'ACTIVITÉ,

CONDITIONS DE STABILITÉ (MOMENTS, RENVERSEMENT, BASCULEMENT...),

STABILITÉ DES CHARIOTS DE MANUTENTION

CONDITIONS D'ÉQUILIBRE DU CHARIOT,

FACTEURS QUI INFLUENT SUR LA STABILITÉ LATÉRALE (RENVERSEMENT) ET LONGITUDINALE (BASCULEMENT), DURANT LES MANUTENTIONS ET PENDANT LES DÉPLACEMENTS,

LECTURE DE LA PLAQUE DE CHARGE (CAPACITÉ MAXIMALE EN FONCTION DE LA POSITION DU CENTRE DE GRAVITÉ DE LA CHARGE, DE LA HAUTEUR DE LEVAGE...),

POSITIONNEMENT APPROPRIÉ DE LA CHARGE SUR LE PORTE-CHARGE.

RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES CHARIOTS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ**PRINCIPAUX RISQUES - ORIGINE(S) ET MOYENS DE PRÉVENTION ASSOCIÉS :**

- RENVERSEMENT LATÉRAL DU CHARIOT, BASCULEMENT DU CHARIOT VERS L'AVANT,
- CHUTE DU CHARIOT DEPUIS UN QUAI,
- CHUTE DE LA CHARGE,
- HEURTS DE PERSONNES OU D'ENGINS,
- CHUTE DE HAUTEUR,
- ÉCRASEMENT / COINCEMENT D'UNE PARTIE DU CORPS DU CONDUCTEUR,
- HEURT D'UN OBSTACLE EN HAUTEUR,
- RISQUES LIÉS AU MANQUE DE VISIBILITÉ (DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE, CHARGE MASQUANT LA VISIBILITÉ...),
- RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES DIFFÉRENTS CARBURANTS, MODALITÉS DE LEUR MANIPULATION,
- RISQUES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DES BATTERIES D'ACCUMULATEURS, MODALITÉ DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS COURANTES (CONNEXION / DÉCONNEXION, MANIPULATION, MISE EN CHARGE...),
- RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE MISE EN ŒUVRE (MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE, HYDRAULIQUE...),
- RISQUES LIÉS AU BRUIT, AUX VIBRATIONS,
- RISQUE D'INCENDIE / EXPLOSION,
- INTOXICATION PAR LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT,

REPÉRAGE DE CES RISQUES POTENTIELS, SUR LE TRAJET À PARCOURIR ET LORS DES OPÉRATIONS À EFFECTUER, TRANSPORT ET ÉLEVATION DE PERSONNES : CONNAÎTRE LES INTERDICTIONS, SAVOIR EXPLICITER ET JUSTIFIER LES APPLICATIONS AUTORISÉES.

VÉRIFICATIONS D'USAGE DES CHARIOTS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ

JUSTIFICATION DE L'UTILITÉ DES VÉRIFICATIONS ET OPÉRATIONS DE MAINTENANCE DE PREMIER NIVEAU QUI INCOMBENT AU CARISTE, RÉALISATION PRATIQUE DE CES TÂCHES,

PRINCIPALES ANOMALIES CONCERNANT :

- LES CHAÎNES ET MÉCANISMES DE LEVAGE,
- LE CIRCUIT HYDRAULIQUE,
- LES ORGANES DE FREINAGE ET DE DIRECTION,
- LES BANDAGES ET PNEUMATIQUES...

EXPLOITATION DES CHARIOTS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ

IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE PALETTES EXISTANTS EN FONCTION DE LEURS CARACTÉRISTIQUES, CONNAISSANCE DE LEURS LIMITES D'EMPLOI, FONCTIONNEMENT, RÔLE ET UTILITÉ DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DE RÉGLAGE DU SIÈGE : POIDS DU CONDUCTEUR, PROFONDEUR, INCLINAISON...,

ÉVALUATION DES DISTANCES DE FREINAGE, EN FONCTION DE LA VITESSE DE DÉPLACEMENT DU CHARIOT ET DE LA NATURE DU SOL, MODALITÉS DE REMPLISSAGE D'UN RÉSERVOIR GPL À PARTIR D'UNE STATION DE STOCKAGE, CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU DE DÉFAILLANCE SUR LE CHARIOT (PANNE, INCENDIE...) OU LA CHARGE (RENVERSEMENT, ÉPANDAGE ACCIDENTEL DE MARCHANDISES...),

JUSTIFICATION DU PORT DES EPI EN FONCTION DES RISQUES LIÉS À L'OPÉRATION À RÉALISER,

CONSULTATION ET UTILISATION DE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS DU CONSTRUCTEUR,

INTERPRÉTATION DES PICTOGRAMMES DE MANUTENTION SUR LES CHARGES, INTERPRÉTATION DES PICTOGRAMMES RELATIFS AUX RISQUES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES, INTERPRÉTATION DES PANNEAUX DE CIRCULATION,

PLAN DE CIRCULATION ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ LIÉES AU CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT : EXPLOITATION DE CES DOCUMENTS, INTÉRÊT DE CES INFORMATIONS POUR LE CARISTE,

EFFETS DE LA CONDUITE SOUS L'EMPRISE DE SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES (DROGUES, ALCOOL ET MÉDICAMENTS),

RISQUES LIÉS À L'UTILISATION D'APPAREILS POUVANT GÉNÉRER UN DÉTOURNEMENT DE L'ATTENTION (TÉLÉPHONE MOBILE, DIFFUSEUR DE MUSIQUE...).



**INSTITUT
NICOLAS
BARRE**

FORMATION PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VÉRIFICATION

UTILISATION DES DOCUMENTS SUIVANTS : NOTICE D'INSTRUCTIONS (RÈGLES D'UTILISATION, RESTRICTIONS D'EMPLOI...) ET RAPPORT DE VÉRIFICATION PÉRIODIQUE (VALIDITÉ, OBSERVATIONS, RESTRICTIONS D'USAGE...),

VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT DU CHARIOT ET DE SON ÉQUIPEMENT DE PRÉHENSION DE CHARGES AFIN DE DÉCELER LES ANOMALIES ET D'EN INFORMER SON RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE,

VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU SIÈGE, RÉGLAGE APPROPRIÉ,

VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ (FREINAGE, ÉCLAIRAGE, MAINTIEN AU POSTE DE CONDUITE, SYSTÈMES D'AMÉLIORATION DE LA STABILITÉ, AVERTISSEUR SONORE, DISPOSITIFS DE SIGNALISATION SONORES OU LUMINEUX...),

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE CARBURANT OU DE LA CHARGE DE LA BATTERIE D'ACCUMULATEURS,

VÉRIFICATION DE L'ADÉQUATION DU CHARIOT AUX OPÉRATIONS DE MANUTENTION À RÉALISER (CHARGE À MANUTENTIONNER, DISTANCE DE SON CENTRE DE GRAVITÉ, CAPACITÉ EFFECTIVE DU CHARIOT ET DE SON ÉQUIPEMENT DE PRÉHENSION DE CHARGES, HAUTEUR DE LEVAGE, ...),

CONDUITE ET MANOEUVRES

MONTER ET DESCENDRE EN SÉCURITÉ DU CHARIOT ET CONNAÎTRE LA RÈGLE DES 3 APPUIS,

CIRCULER EN MARCHÉ AVANT ET ARRIÈRE, EN LIGNE DROITE ET EN COURBE, À VIDE ET EN CHARGE, Y COMPRIS :

- AVEC UNE CHARGE LIMITANT LA VISIBILITÉ,
- SUR UN PLAN INCLINÉ,
- SUR UN SOL NATUREL NON NIVELÉ (SI LE CHARIOT EST CONÇU POUR CETTE UTILISATION).

POUR CHAQUE MANUTENTION, CONTRÔLER AU MOYEN DE L'ABAQUE OU DU TABLEAU DES CHARGES QUE LA MANUTENTION EST POSSIBLE COMPTE TENU DE LA CAPACITÉ EFFECTIVE, DE LA HAUTEUR DE LEVAGE ET DE L'ÉQUIPEMENT PORTE-CHARGES DONT LE CHARIOT EST ÉQUIPÉ,

SUIVANT LE TYPE DE CHARIOT OU L'ACTIVITÉ DU CONDUCTEUR :

- **PRENDRE ET DÉPOSER UNE CHARGE AU SOL, (TOUTES CATÉGORIES)**
 - ÉVALUER LA POSITION DU CENTRE DE GRAVITÉ DE LA CHARGE,
 - POSITIONNER LE GERBEUR POUR EFFECTUER LA PRISE,
 - PRENDRE LA CHARGE DE MANIÈRE À EN ASSURER L'ÉQUILIBRE,
 - S'ASSURER QUE LE LIEU DE DÉPOSE EST APPROPRIÉ,
 - DÉPOSER LA PALETTE AVEC PRÉCISION À L'ENDROIT DÉTERMINÉ.
- **EFFECTUER LE GERBAGE ET LE DÉGERBAGE DE CHARGES EN PILE (CATÉGORIES 1B, 3 ET 5)**
 - APPRÉCIER LE NOMBRE MAXIMAL DE NIVEAUX SUR LESQUELS LES CHARGES PEUVENT ÊTRE EMPILÉES SANS ÉCROULEMENT OU BASCULEMENT DE LA PILE,
 - POSITIONNER LE CHARIOT FACE À LA PILE POUR EFFECTUER LA PRISE / LA DÉPOSE,
 - PRENDRE / DÉPOSER UNE CHARGE SUR UNE PILE SANS EN COMPROMETTRE LA STABILITÉ.

- **EFFECTUER LE STOCKAGE / LE DÉSTOCKAGE À TOUS LES NIVEAUX D'UN PALETTIER (CATÉGORIES 1B, 3 ET 5)**
 - LOCALISER L'EMPLACEMENT DE STOCKAGE SELON DES INSTRUCTIONS REÇUES,
 - APPRÉCIER LES RISQUES LIÉS AU STOCKAGE / DÉSTOCKAGE À CET EMBLACEMENT,
 - VÉRIFIER LE BON ÉTAT DU SUPPORT DE CHARGE (PALETTE...) ET LA QUALITÉ DE SON CONDITIONNEMENT (STABILITÉ, BANDEROLAGE...),
 - POSITIONNER LE CHARIOT FACE À L'EMPLACEMENT DE STOCKAGE,
 - PRENDRE / DÉPOSER LA CHARGE DANS L'ALVÉOLE.

● **RÉALISER LE CHARGEMENT ET LE DÉCHARGEMENT D'UN VÉHICULE À QUAI PAR L'ARRIÈRE (CATÉGORIES 1A ET 1B)**

- S'ASSURER QUE TOUTES LES CONDITIONS PERMETTANT LE CHARGEMENT / LE DÉCHARGEMENT SONT REMPLIES (PROTOCOLE DE SÉCURITÉ),
- VÉRIFIER QUE LE CHARIOT EST ADAPTÉ, COMPTE TENU DU GABARIT DU VÉHICULE, DE LA RÉSISTANCE DU PLANCHER, DE LA PRÉSENCE DES RAIDISSEURS LATÉRAUX...,
- METTRE EN OEUVRE LES DISPOSITIONS ET MOYENS PERMETTANT UN ACCÈS EN SÉCURITÉ À LA PLATEFORME DU VÉHICULE,
- RECOURIR, LE CAS ÉCHÉANT, À UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ADAPTÉ À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE OU SUR LE CHARIOT,
- ADAPTER LA VITESSE ET LA TRAJECTOIRE DU CHARIOT À L'ENTRÉE, À LA SORTIE ET À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE,
- PRENDRE / DÉPOSER LES CHARGES CONFORMÉMENT AU PLAN DE CHARGEMENT, EN OPTIMISANT LA RÉPARTITION DES CHARGES DANS LE VOLUME UTILE.

● **ASSURER, DEPUIS LE SOL, LE CHARGEMENT ET LE DÉCHARGEMENT D'UN VÉHICULE (CATÉGORIE 3)**

- S'ASSURER QUE TOUTES LES CONDITIONS PERMETTANT LE CHARGEMENT / LE DÉCHARGEMENT SONT REMPLIES (PROTOCOLE DE SÉCURITÉ),
- DÉFINIR L'EMPLACEMENT LE PLUS APPROPRIÉ POUR LE POSITIONNEMENT DU VÉHICULE,
- PRENDRE ET DÉPOSER LES CHARGES SUR LA PLATE-FORME, EN ÉQUILIBRANT LES PRISES / LES DÉPOSES DE PART ET D'AUTRE DU VÉHICULE POUR MAINTENIR SA STABILITÉ,
- CORRIGER LA POSITION DE LA FOURCHE EN FONCTION DES MOUVEMENTS ÉVENTUELS DE LA PLATE-FORME LORS DE LA PRISE OU DE LA DÉPOSE D'UNE CHARGE,

● **MANUTENTIONNER UNE CHARGE LONGUE, UN CONTENANT RIGIDE CONTENANT UN LIQUIDE ET UNE CHARGE DÉFORMABLE (SAC, BIG BAG...) (CATÉGORIE 3)**

- POUR CHAQUE CAS, DÉFINIR UNE MÉTHODE DE PRISE ET DE MANUTENTION PERMETTANT D'ASSURER LA STABILITÉ DE LA CHARGE (FLEXIBILITÉ, GLISSEMENT ...),
- PRÉVOIR ET METTRE EN OEUVRE LES DISPOSITIONS ET LES MOYENS ADAPTÉS.

● **CHARGER ET DÉCHARGER TOUT TYPE DE CHARIOT SUR UN ENGIN DE TRANSPORT (CATÉGORIE 7)**

- VÉRIFIER L'ADÉQUATION DU CHARIOT À L'OPÉRATION ENVISAGÉE :
- APPRÉCIER SI LE POSITIONNEMENT DU PORTE-ENGIN PERMET LA MONTÉE / LA DESCENTE DU CHARIOT EN SÉCURITÉ,
- POSITIONNER LE CHARIOT DANS L'AXE DE L'ENGIN DE TRANSPORT ET EFFECTUER LA MANOEUVRE,
- APRÈS LE CHARGEMENT, METTRE LE CHARIOT EN CONFIGURATION DE TRANSPORT ET IDENTIFIER SES POINTS D'AMARRAGE.

ADAPTER SA VITESSE EN FONCTION DE LA CHARGE, DE LA NATURE DU SOL ET DU TRAJET À EFFECTUER,

ADOPTER UN MODE DE CONDUITE "ÉCONOMIQUE",

DANS LA ZONE D'ÉVOLUTION, IDENTIFIER LES SOURCES POTENTIELLES DE RISQUES LIÉS À LA CIRCULATION ET À LA STABILITÉ DE LA CHARGE OU DU CHARIOT, ET CHOISIR UN PARCOURS ADAPTÉ, STATIONNER ET ARRÊTER LE CHARIOT EN SÉCURITÉ.

FIN DE POSTE - OPÉRATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

VÉRIFIER LES DIFFÉRENTS NIVEAUX ET IDENTIFIER LES MANQUES ÉVENTUELS, EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN JOURNALIER (NETTOYAGE DES PARTIES VITRÉES, DES RÉTROVISEURS, DU POSTE DE CONDUITE, DES ORGANES DE ROULEMENT...),

RENDRE COMPTE (SUR TOUT SUPPORT À DISPOSITION) DES ANOMALIES ET DYSFONCTIONNEMENTS..



MODALITÉS D'ÉVALUATION

TEST THÉORIQUE

QUESTIONNAIRE (VRAI/FAUX).

TEST(S) PRATIQUE(S)

APPLICATION DE LA FORMATION PRATIQUE SUR DIFFÉRENTS PARCOURS.

UN TEST PRATIQUE PAR CATÉGORIE DEMANDÉE.

*EN CAS D'ÉCHEC AU(X) TEST(S) PRATIQUE(S), LE RÉSULTAT DU TEST THÉORIQUE A UNE VALIDITÉ DE 12 MOIS.

*EN CAS D'ÉCHEC AU TEST THÉORIQUE, LE(S) RÉSULTAT(S) DU(DES) TEST(S) PRATIQUE(S) A(ONT) UNE VALIDITÉ DE 12 MOIS.

*SUITE À L'OBTENTION D'UNE CACES® D'UNE DES CATÉGORIES DE LA R489, LES TESTS PRATIQUES DES AUTRES CATÉGORIES PEUVENT ÊTRE PASSÉS DANS LES 12 MOIS SUIVANT L'OBTENTION DU TEST THÉORIQUE.



**INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ**

LIEU

SUR LE SITE DE L'INSTITUT NICOLAS BARRÉ
OU SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE SOUS RÉSERVE
DE VALIDATION DU PLATEAU TECHNIQUE MIS
À DISPOSITION.

DURÉE

DE 14 HEURES À 35 HEURES EN FONCTION
DE L'EXPÉRIENCE DU STAGIAIRE ET DE LA
(DES) CATÉGORIE(S) SOUHAITÉE(S).
(LA DURÉE RETENUE SERA INDIQUÉE SUR LE DEVIS)
EXEMPLE : 1 STAGIAIRE EN FORMATION INITIALE POUR
LA CATÉGORIE 3 : 28 HEURES.

NOMBRE DE STAGIAIRES

GROUPE DE 12 STAGIAIRES MAXIMUM.

TARIF "CATALOGUE"

(NET DE TAXE, L'INSTITUT N'EST PAS ASSUJETTI À LA TVA)
LE TARIF EST FONCTION DE L'EXPÉRIENCE
DU STAGIAIRE ET DE LA (DES) CATÉGORIE(S)
SOUHAITÉE(S) (LE TARIF PROPOSÉ SERA INDIQUÉ SUR LE
DEVIS) EXEMPLE : 1 STAGIAIRE EN FORMATION INITIALE POUR LA
CATÉGORIE 3 : 515 € SUR LE SITE DE L'INSTITUT NICOLAS BARRÉ.

ACCESSIBILITÉ

LES LOCAUX DE L'INSTITUT SONT ACCESSIBLES
AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

ADAPTATION PÉDAGOGIQUE POSSIBLE POUR
LES PERSONNES HANDICAPÉES, TUTORÉE PAR
LE RÉFÉRENT HANDICAP DE LA STRUCTURE.

CONTACTS

LE SERVICE FORMATION CONTINUE PROPOSE UN
ACCUEIL PHYSIQUE, TÉLÉPHONIQUE ET PAR MAIL :
- DU LUNDI AU VENDREDI
- DE 8H30 À 17H

**CETTE FORMATION VOUS
INTÉRESSE ?**

CONTACTEZ-NOUS AU
03 20 77 06 07 OU VIA
INSTITUT@NICOLASBARRE.FR

RÉSULTATS
CACES®
2023/2024

400

STAGIAIRES FORMÉS

92%

DE STAGIAIRES SATISFAITS

94%

DE VALIDATION*

*TOTALE OU PARTIELLE



**INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ**